

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7383259401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7383259401>

Cette annonce a été mise en ligne le **7 novembre 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **50 - MANCHE**



O PETIT COUCHER DE SOLEIL
Société civile au capital de 1 000 euros
3, Les Oziers 50850 LE FRESNE PORET
RCS COUTANCES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04 novembre 2024 à LE FRESNE PORET, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile.

DENOMINATION : « O PETIT COUCHER DE SOLEIL ».

SIEGE SOCIAL : 3, Les Oziers – 50850 – LE FRESNE PORET.

OBJET : La société a pour objet la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine ; l'aménagement, l'entretien et la construction de tous immeubles ; la souscription de tous emprunts nécessaires à l'objet ci-dessus ; exceptionnellement la revente de tous biens immeubles composant l'actif de la société ; l'exploitation de toutes installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire ; et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à

l'objet ci-dessus défini ou susceptibles d'en favoriser le développement, la constitution d'hypothèques, de toutes autres sûretés réelles et cautions, pourvu que le caractère civil de la société ne soit pas modifié.

DUREE : 99 ans RCS COUTANCES.

APPORTS : 1 000 euros de numéraire.

CAPITAL : 1 000 euros.

GÉRANCE : Monsieur Stéphane HERVIEU demeurant à LE FRESNE PORET – 50850 – 3, Les Oziers et Madame Christèle HERVIEU demeurant à LE FRESNE PORET – 50850 – 3, Les Oziers.

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis et mention

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex